

# Les sites communautaires donnent trop d'informations personnelles

Une étude de CA (Computer Associates) met en exergue le risque lié aux sites communautaires. Malgré le risque élevé que représentent ces comportements, la majorité des internautes continuent à donner des détails personnels sur ces sites. Pourtant, **57%** des personnes sondées évoquent la crainte d'être victime d'un cybercrime.

Rappelons que les informations personnelles sont très utilisées par les garnements de la toile. Elles permettent dans certains cas d'accéder à des comptes en banque.

Ron Teixeira, directrice de la « National Cyber Security Alliance » aux USA s'explique : « le simple fait de donner un numéro de sécurité sociale couplé à une adresse et une date de naissance est suffisant pour un attaquant. En agissant de la sorte, on donne des munitions aux pirates qui peuvent ensuite récupérer des informations financières et accéder à des comptes bancaires. »

2.000 adultes ont répondu à ce sondage. Les sites communautaires connaissent actuellement une croissance exponentielle malgré un modèle économique parfois à la limite de la légalité (lire nos articles). Par exemple, le site MySpace revendique déjà environ **107 millions d'utilisateurs**.

L'on comprend mieux pourquoi ces sites attirent les pirates qui ciblent les services et les logiciels les plus utilisés, pour des raisons stratégiques évidentes.

Le rapport de CA montre que **46%** des utilisateurs de ces sites le font également depuis leur lieu de travail, mettant ainsi en péril l'intégrité de toute la société.

« Les réseaux communautaires sont de plus en plus populaires. Il est impératif que les internautes prennent des mesures pour se protéger » déclare David Luft, senior vice-président du développement produit chez CA.

« Non seulement ils doivent s'équiper de pare-feu et d'antivirus, mais en parallèle changer de comportement et ne pas se livrer aux pirates qui sont de véritables prédateurs » poursuit Luft.

La crainte est donc réelle et le risque sérieux, mais il faut tout de même apporter un bémol aux conclusions de l'enquête de CA, car la majorité des sociétés ont des politiques très strictes, et généralement elles interdisent l'accès à ces sites communautaires comme MySpace ou You Tube.

Le vrai problème de ces sites dans le cadre professionnel est plus celui de la perte de productivité que celui du piratage.